



DESTINATAIRES : Enseignantes et enseignants de Cavelier-De LaSalle

EXPÉDITEUR : David Hamel, président

DATE : Le 15 février 2023

OBJET : Mise à jour sur les incidents à Cavelier-De LaSalle

À la suite des incidents de lundi à l'école Cavelier-De LaSalle et de la diffusion hier d'un communiqué à ce sujet, le SEOM diffuse aujourd'hui un autre communiqué pour informer les membres des derniers développements.

Le SEOM salue la diligence avec laquelle le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSSMB) gère la situation actuelle. Les dirigeants du centre de services scolaire, en concertation pendant toute la journée hier, ont mis en place des actions concrètes pour résorber cette vague de violence.

« En affectant davantage de personnel pour faire de la surveillance, tout en ajoutant les sommes nécessaires pour compenser monétairement le dépassement de leur tâche éducative, le CSS reconnaît le niveau d'implication supplémentaire que certains des membres du SEOM vont investir pour rétablir un climat plus serein à l'école secondaire Cavelier-De LaSalle. L'employeur nous a également assuré que le temps de surveillance supplémentaire sera distribué parmi les enseignantes et les enseignants qui se sont portés volontaires pour cette tâche », de déclarer David Hamel, président du SEOM.

« En faisant appel aux forces policières sans aucune hésitation hier, même sans qu'il y ait de nouveaux incidents violents, dans la seule optique de prévention d'une escalade de violence, le CSSMB répond par des gestes concrets aux mêmes préoccupations que nous avons comme syndicat de protéger le personnel enseignant et toute la communauté de l'école », d'ajouter le président du SEOM.

L'employeur a également ajouté à ces mesures de prévention des moyens pour atténuer les impacts des victimes et des témoins de ces incidents. Ainsi, le nombre de séances prévues au Programme d'aides aux employés (PAE) sera augmenté afin que les enseignantes et enseignants puissent aller chercher de l'aide en cas de besoin. Pour ce faire, les membres du SEOM doivent formuler par courriel à valerie.venne@csmb.qc.ca une demande qui sera traitée confidentiellement.

Au moment d'écrire ces lignes, le CSSMB mentionnait avoir convoqué hier le personnel de l'école Cavelier-De LaSalle à une assemblée générale extraordinaire afin de présenter les actions qui seront mises en place dès maintenant et dans un avenir très rapproché.

Le SEOM réitère à ses membres de ne pas hésiter à contacter la direction de l'école pour toute question à ce sujet ou rapporter tout autre incident violent. Si des doutes ou des inquiétudes subsistent, les enseignantes et enseignants peuvent joindre M. Marco Bergeron, personne répondante de l'école Cavelier De-LaSalle, au 514 637-3548.

David Hamel,
Président